

des fonds marins. Entre temps, il y a eu certains progrès sur d'autres questions en suspens, notamment celle de la délimitation des frontières maritimes entre États dont les côtes sont adjacentes ou se font face qui a donné lieu à la rédaction d'un nouvel article. Les délégations ont convenu que le texte de négociation serait intitulé Projet de convention sur le droit de la mer. La conférence devait terminer ses travaux au printemps de 1982 et ouvrir la Convention sur le droit de la mer à la signature à Caracas, en automne.

Une réunion de hauts fonctionnaires convoquée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à Montevideo, à la fin de l'automne, a préparé un programme pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement qui sera utilisé jusqu'à la fin de la décennie. Ce programme recense les secteurs problèmes et établit des stratégies devant permettre aux gouvernements et aux organisations internationales de concentrer leurs efforts en matière d'élaboration du droit de l'environnement. Le Conseil d'administration du PNUE devait se pencher sur ce rapport en vue de son adoption à sa dixième session, en mai 1982.

Le Parlement adoptera bientôt une loi définissant et restreignant l'immunité des États étrangers. La Loi sur l'immunité des États (S-19) alignera les pratiques du Canada sur celles des autres pays occidentaux, dont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les États étrangers continueront de jouir en principe de l'immunité, sauf dans certains cas d'exception, les plus importants étant qu'ils ne bénéficieront pas de l'immunité de juridiction dans les poursuites qui portent sur leurs activités commerciales, et que les jugements rendus contre eux pourront dorénavant être exécutés sur leurs biens s'ils sont utilisés dans le cadre d'une activité commerciale.

COOPÉRATION RÉGIONALE

États-Unis

Les relations entre le Canada et les États-Unis -- pays voisins qui sont chacun le plus important partenaire commercial de l'autre -- sont fondées sur une multitude d'intérêts mutuels d'ordre géographique, commercial et personnel. Jouant un rôle capital dans la politique étrangère du Canada, ces relations complexes et importantes exigent une attention soutenue.

Comme les années précédentes, l'énergie, les investissements et les questions environnementales ont dominé la scène en 1981. Des retards ont été enregistrés dans certains domaines tandis que la nouvelle Administration américaine prenait le temps de réévaluer ses engagements internationaux et bilatéraux. Le président Reagan a effectué deux visites à Ottawa, l'une en mars, l'autre, à l'occasion du Sommet économique, en juillet.

Les pluies acides ont continué de préoccuper grandement le Canada. Les négociateurs canadiens et américains se sont réunis deux fois pour élaborer un accord sur la pollution atmosphérique transfrontière. Le